

Déclaration liminaire des représentants de Solidaires Finances Publiques au Comité Technique Local du 21 novembre 2017

Monsieur le Président,

Ca y est le couperet sur les suppressions d'emplois est tombé pour le département de l'Yonne avec la suppression de 5 cadres B et de 8 cadres C (et la création d'un IDIV de classe normale).

Au passage, il vous faudra également financer l'implantation de 2 emplois B à la trésorerie d'Auxerre E.H. qui ont été pourvus par anticipation.

Vous aurez certainement l'occasion d'expliquer et de justifier vos décisions lors du traditionnel CTL lié aux suppressions d'emplois en début d'année 2018.

Avec les suppressions d'emplois massives combinées aux restructurations et réformes incessantes, TOUS les agents de l'Yonne sont inquiets pour leur avenir proche...et la déconcentration des règles de gestion ne permettra en rien d'absorber les suppressions d'emplois....

Quid par exemple des collègues des RH, des petites Trésoreries ..sans parler de tous ceux qui se demandent quand va fermer ou déménager leur service.

Ce sont ces questions sans réponse qui sont anxiogènes !

D'autant plus que le contexte actuel renforce ces fortes inquiétudes avec la lettre de mission du 26 septembre 2017 dans laquelle le Premier ministre présente le programme « Action publique 2022 » avec l'objectif de réduire de trois points la part de la dépense publique d'ici 2022 ».

La traduction et la déclinaison de ce programme pour la DGFIP (et donc la DDFIP 89) sera le transfert et l'abandon de missions et ce ne sera pas la e-administration qui sera le remède à tous nos maux...

Si nous nous risquons une petite touche d'humour, la DDFIP 89 serait à l'image du CFP de Sens Quai de Nancy au bord de l'affaissement...

Aujourd'hui, nous nous retrouvons pour évoquer les points suivants :

- Approbation des PV des CTL des 16 mai, 8 juin, 19 juin et 3 juillet 2017 (*pour vote*)
- Poste sans numéraire (*pour vote*)
- Dispositif d'entraide entre Services de Publicité Foncière (*pour vote*).
- Accueil sur rendez-vous : généralisation à l'ensemble des SIP du département (*pour information*)
- Ponts naturels 2018 (*pour vote*)
- Tableau de bord de veille social (TBVS) : Choix des 4 indicateurs optionnels (*pour vote*)

Nous aurons l'occasion de revenir sur ces différents points lors de nos « débats » en CTL.

Pour le bon fonctionnement des CTL, il convient de rappeler une fois de plus que nous vous avons demandé à de nombreuses reprises un calendrier prévisionnel des réunions institutionnelles et des documents de travail (locaux) dignes de ce nom...

Nous continuerons à défendre le service public, nos missions et les agents de notre département.

Les représentants de Solidaires Finances Publiques 89.